

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N°80 / 2022

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 10

L'an deux mille vingt deux
le 6 octobre à 9 heures
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 28 septembre 2022

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, GARCIN Valérie, GICQUEL Mathieu.

Absents : FOUQUE Christian (pouvoir à ARMANET Carole), GARCIN Michel (pouvoir à Philippe CLEMENCEAU), ROUX Delphine (pouvoir à Serge CHALLOT), HOUSSET Raphaël.

Secrétaire de séance : GICQUEL Mathieu

OBJET : Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 6 septembre 2022

Madame le Maire propose d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal de la séance du 6 septembre 2022 joint aux convocations de la présente séance.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Approuve, le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 6 septembre 2022.

Vote : Pour à l'unanimité

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire
GARCIN Valérie